

DELIBERATION N° 71-7 DU 19 MAI 1971
PORTANT APPROBATION DU COMPTE FINANCIER
DE L'EXERCICE 1970

Le Conseil d'administration de l'Agence financière de bassin "Seine-Normandie", après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte financier de l'exercice 1970 présenté par M. BRUN, Agent comptable de l'Agence.

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence

Le Président
du Conseil d'Administration

F. VALIRON

M. DOUBLET